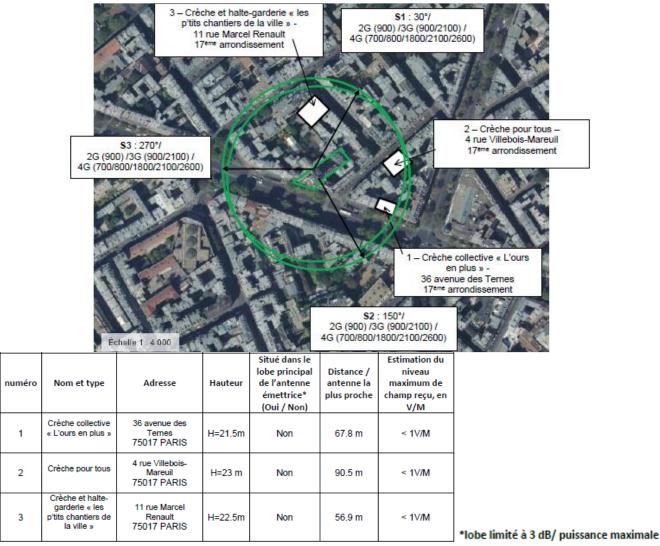
Téléphonie Mobile Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :				
Opérateur	Orange	Arrdt	17 ^{ème}	
Nom de site	PIERRE_DEMOURS	Numéro	116U7	
Adresse du site	46, avenue des Ternes	Hauteur	R+7 (32,10 m)	
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations	
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.			
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts Deux autres opérateurs présents sur le site BT (0°, 120° et 240°) et Free (20°, 140° et 270°)			
Dossier soumis à Déclarat	tion Préalable ou Permis de Construire ?		Oui (DP)	
Calendrier de suivi du dossier				
Date de validation de la v	version précédente du dossier		02/04/2013	
	l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)		18/06/2020	
Date limite de réponse de	e l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)		18/08/2020	
Historique et contexte				
Objet de la demande				
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.			
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°.			
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	5° à 10°	
Estimation	30°et 270° < 3V/m ; 150° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 7 (27 m)	
Divers				
Incidence visuelle				
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.			
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.			
Hauteur antennes/sol	30,00 m azimuts 0° et 270°; 29,90 m azimut 150° pour les antennes actives 30,06 m azimuts 0° et 270°; 30,05 m azimut 150° pour les antennes inactives			
	Conformité du dossier			
Observations Mairie d'arrondissement :				
Avis AEU :		Favorabl	e Défavorable	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



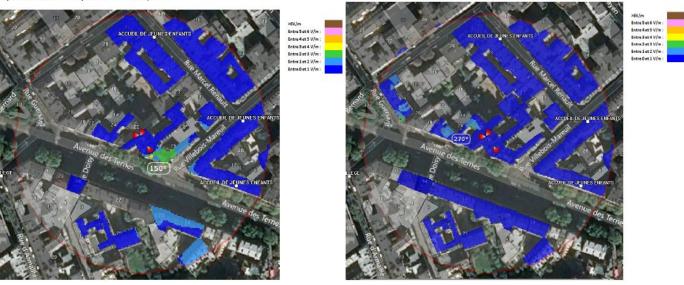
Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3V/m. La hauteur correspondante est de 19,50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m. La hauteur correspondante est de 22,50m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3V/m. La hauteur correspondante est de 19,50 m.



	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 3 et 4	entre 2 et 3
Hauteur en mètre (m)	19,50	22,50	19,50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté:

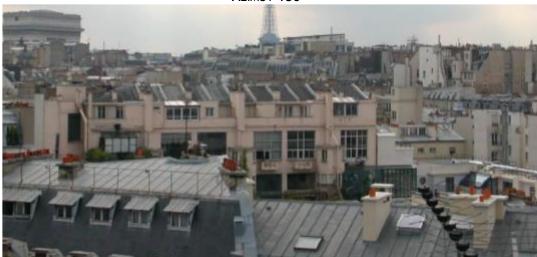


Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 150°



AZIMUT 270°

